



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/PRST/1994/39*
5 août 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

À la 3411e séance, tenue le 29 juillet 1994, dans le cadre de l'examen de la question intitulée "La situation concernant le Sahara occidental", le Président du Conseil de sécurité a fait la déclaration suivante au nom du Conseil :

Le Conseil de sécurité prend acte avec satisfaction du rapport du Secrétaire général en date du 12 juillet 1994 (S/1994/819) sur la situation concernant le Sahara occidental, ainsi que du rapport présenté oralement par le Secrétariat le 28 juillet 1994. Il se félicite des progrès réalisés jusqu'à présent en ce qui concerne les questions évoquées dans le rapport du Secrétaire général, dans le sens de la mise en oeuvre du plan de règlement conformément aux résolutions pertinentes du Conseil. Il rend hommage, en particulier, à la Commission d'identification pour le travail accompli et au Représentant spécial adjoint pour les efforts qu'il a déployés en application de la résolution 907 (1994), en date du 29 mars 1994.

Le Conseil de sécurité note que, compte tenu du retard pris dans l'inscription des électeurs, le Secrétaire général a proposé un calendrier révisé pour l'organisation du référendum d'autodétermination du peuple du Sahara occidental, qui aurait lieu le 14 février 1995. Il attend avec intérêt le prochain rapport du Secrétaire général, prévu pour la fin du mois d'août 1994, sur la base duquel il espère pouvoir prendre les décisions voulues concernant l'organisation et la date du référendum. En attendant, il note avec satisfaction que la Commission d'identification a l'intention de fixer au 31 août 1994 la date limite de réception des demandes d'inscription sur les listes électorales.

Le Conseil de sécurité se félicite de la bonne volonté manifestée jusqu'à présent par les parties et invite instamment celles-ci à continuer de coopérer avec le Secrétaire général et la MINURSO afin d'assurer la mise en oeuvre du plan de règlement dans les meilleurs délais.

* Nouveau tirage pour raisons techniques.